



École des Ponts
ParisTech

Consignes sanitaires pour les élèves de l'École des Ponts ParisTech

Rentrée 2020/2021

Ces consignes s'inscrivent dans le protocole sanitaire global de l'école.

Le port du masque, les règles de distanciation physique et les gestes barrières jouent un rôle essentiel pour réduire les risques en limitant les situations d'exposition.

Le port du masque est obligatoire à compter du 31 août dans l'enceinte du site de l'école, y compris les bureaux partagés et salles de réunion ainsi que dans les salles de cours et les amphithéâtres et lors de tout déplacement.

Accès au site de l'école depuis le boulevard Copernic

L'accès pour les piétons se fera côté parking ENSG, avenue Copernic, et par le portail piéton côté Coriolis.

Le poste de contrôle avancé sera opérationnel de 7h à 19h. Un contrôle des accès y sera réalisé sur présentation d'une **carte d'étudiant ou d'un justificatif de convocation** (courriel par exemple).

Aucun élève ne sera autorisé à pénétrer dans l'enceinte du site et dans un bâtiment sans son propre masque.

L'accès au bâtiment Carnot-Cassini se fera uniquement par la porte située côté Nord.

Après 19h, la sortie se fait par le portail piéton Nord, situé entre le portail parking ENSG et le poste de contrôle avancé.

Accès aux bâtiments Carnot/Cassini et Coriolis

Il est demandé à chacun de se nettoyer les mains en entrant dans les bâtiments de l'école avec du gel hydro-alcoolique.

Un sens de circulation est mis en place pour l'entrée et la sortie de chaque bâtiment ainsi que dans les couloirs et les amphithéâtres. Les élèves sont invités à le respecter afin de mettre en œuvre les règles de distanciation physique.

Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans chaque bâtiment.

Les élèves présenteront leur carte à l'entrée des bâtiments.

Pour tout besoin spécifique auprès d'un service de l'école, les élèves devront prendre rendez-vous ou être convoqué pour s'y rendre. Aucune file d'attente dans les couloirs ne sera tolérée.

Restauration

A compter du 31 août, et afin de permettre un accès au restaurant (bâtiment Bienvenue) respectant les règles de distanciation physique, une régulation des flux de fréquentation sera organisée par tranches horaires.

Le prestataire en charge de la restauration collective appliquera le protocole sanitaire en vigueur s'agissant de ce type d'activité : des consignes sanitaires strictes seront ainsi appliquées.

Les élèves auront accès à ce restaurant dans une tranche horaire réservée de 11h15 à 13h15.

Un « bar à pâtes » sera installé dans le hall du bâtiment Carnot/Cassini. Il sera réservé aux élèves sur le même créneau.

La cafétéria proposera également des sandwichs et des salades en nombre, sur le même créneau horaire.

Les élèves se verront attribuer un ticket de couleur verte pour les premiers jours, un bracelet vert ensuite, pour le semestre. Les tickets et bracelets indiqueront une lettre de l'alphabet qui, chaque jour correspondra, à un des 3 lieux de restauration.

Une brochure d'information détaillera les modalités de fonctionnement du service de restauration.

Pour rappel, il est **interdit de déjeuner dans les salles de cours, les amphis, La Source, La Ruche et la salle polyvalente.**

Organisation des cours

Les cours magistraux auront lieu principalement pour des effectifs importants en amphithéâtre, l'installation dans ces amphis mettra en œuvre une distanciation soit d'un mètre ou soit d'un siège d'écart entre individus, avec un flux entrant et sortant dissociés.

Pour les effectifs plus restreints, en salle de cours :

- Soit les cours seront proposés en configuration mixte (en fonction des cours, 1 groupe en distanciel, 1 groupe en présentiel avec **port du masque obligatoire**) ;
- Soit ils pourront se tenir au vu des effectifs uniquement en présentiel avec **port du masque.**

Les séances type TD, TP en salles spécifiques ou dans les espaces extérieurs de l'école exigeront le **port du masque** au vu de la proximité engendrée par les différentes expérimentations.

Nettoyage des salles

En entrant dans la salle chaque élève est invité à nettoyer sa place à l'aide de lingettes et produit désinfectants qui seront disponibles dans chacune des salles.

Il est demandé aux élèves de veiller à la ventilation de leur salle de cours avant et après chaque séance, en ouvrant une fenêtre.

Ressources documentaires : accès à La Source

La Source ré-ouvrira à partir de lundi 31 août exclusivement pour les élèves, les enseignants et le personnel de l'ENPC, dans le respect des consignes sanitaires : port du masque obligatoire, sens de circulation et aménagement des places assises dans le respect des règles de distanciation physique (1

mètre entre individus côte à côte et en face à face, ou un siège entre individus assis dans des espaces clos), mise à disposition de gel hydro-alcoolique.

Les usagers et le personnel de la bibliothèque devront porter un masque et se conformer aux gestes « barrière ». Ils en seront informés par affichage, signalétique, [site internet](#), etc.

Toute personne extérieure à l'École souhaitant accéder à la bibliothèque devra prendre rendez-vous au préalable.

Une jauge maximale d'accueil des publics sera définie et communiquée aux usagers par voie d'affichage et sur l'application mobile Affluences.

Pour répartir au mieux les flux de public sur l'ensemble des plages horaires disponibles, il pourra être envisagé de contingentier l'accès, de limiter le temps de présence sur place ou de rendre obligatoire la réservation de places aux heures de forte fréquentation. Les espaces projets restent accessibles sur réservation. Les zones de détente dotées de mobiliers en tissu sont temporairement fermées.

La fourniture à distance de la documentation électronique et le prêt de documents sont privilégiés ainsi que les services d'accompagnement en ligne.

Les documents sur support papier empruntés et restitués ainsi que les documents consultés sur place seront placés en « quarantaine » pendant 3 jours. Un nettoyage des matériels et équipements collectifs sera possible entre chaque utilisation.

Nettoyage, ventilation et entretien des locaux seront réalisés quotidiennement.

Activités de recherche

Les élèves qui accèdent aux laboratoires devront se soumettre aux consignes applicables dans les laboratoires.

Vie étudiante

Tout rassemblement de plus de 10 personnes est interdit en intérieur ou en extérieur, sur le site.

Les associations étudiantes sont responsables de la mise en œuvre des consignes sanitaires au sein des locaux qui leur sont attribués. Ces conditions de mise en œuvre sont définies conventionnellement entre elles et l'ENPC.

Compte tenu des risques que présentent les soirées et le week-end d'intégration, ces événements sont reportés jusqu'à nouvel ordre. Le foyer est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Toute manifestation sportive ou festive quelle qu'elle soit devra obtenir en amont l'accord de la direction de l'école.

Concernant les équipements sportifs de la cité Descartes, leurs usages sont temporairement suspendus dans l'attente de consignes ultérieures.

La pratique du sport en entraînement ou en compétition reprendra le 21 septembre, l'ensemble des consignes sera diffusé par la responsable du service des sports.

Prévention dans le cadre du Coronavirus

L'infirmierie est ouverte tous les jours de 8h30 à 17h00.

Afin de respecter la distanciation physique au sein des locaux, il est recommandé d'organiser une prise de rendez-vous en contactant l'infirmière par mail laurence.dalceggio@enpc.fr ou par téléphone au 01 64.15.30.20.

De plus, le pôle médical se tient à la disposition de tous les élèves présentant une fragilité ou souhaitant des informations ou des conseils.

Par ailleurs, la **psychologue scolaire** (Muriel MUTEL) est à l'écoute de tous les élèves sur rendez-vous (muriel.mutel@enpc.fr).

Le médecin scolaire, le conseiller de prévention et l'infirmière jouent un rôle important dans le cadre de la rentrée, notamment en matière de :

- Information sur les préconisations nationales et les mesures d'hygiène et de sécurité à mettre en œuvre ;
- Prévention et protection par un suivi médical particulier pour les élèves fragiles ;
- Veille et alerte (suivi des cas suspects et avérés) et réponse aux demandes d'information des autorités sanitaires.

Pour faciliter cette dernière mission incombant aux acteurs de prévention, il convient de rappeler les **consignes applicables en cas d'apparition de symptômes**.

Il est en effet recommandé aux élèves d'être attentifs à l'apparition de tout signe clinique.

Les **principaux symptômes** de la Covid-19 sont :

- La fièvre ou sensation de fièvre (chaud/froid),
- La toux,
- Les maux de tête, les courbatures ou une fatigue inhabituelle,
- Une perte brutale de l'odorat ou une disparition totale du goût ou une diarrhée,
- Une difficulté respiratoire dans les formes les plus graves.

En cas de symptômes pour un élève, il convient :

- De prévenir la Direction de l'enseignement (marie.mathieu-pruvost@enpc.fr, copie sandrine.guerin@enpc.fr) ;
- De contacter le SAMU en cas d'urgence médicale ou de se rapprocher de son médecin traitant, en faisant état des symptômes ;
- De rester confiné jusqu'au résultat du test,
- De suivre les consignes médicales en fonction du résultat.

Par ailleurs, en cas de contact d'un élève avec une personne testée positive au virus (à l'école ou hors école), les élèves doivent se conformer aux consignes nationales en vigueur disponibles sur le site www.solidarites-sante.gouv.fr (voir le document : Consignes nationales_personne contact_aout_2020.pdf)

Le résultat du test doit être impérativement transmis par mail au service médical de l'école en mettant en copie la Direction de l'enseignement.

Les absences aux cours pendant les périodes de confinement seront de fait justifiées.

Résidences étudiantes

Les consignes gouvernementales y sont applicables :

- Pas de regroupement de plus de 10 personnes,

- Respect de la distance physique,
- Port du masque obligatoire dans les espaces de circulation et espaces clos.

Le bailleur sera libre de poursuivre les élèves dont l'attitude s'avèrerait non respectueuse de ces consignes.

Conclusion

L'école prépare cette rentrée complexe depuis plusieurs mois pour qu'elle soit la plus efficace et la plus sûre au vu du contexte pandémique. L'ensemble du corps enseignant et des agents de l'école adhère aux contraintes imposées. Nous demandons aux élèves d'être responsables et vigilants les uns des autres dans un esprit communautaire.

Un comportement citoyen et responsable est exigé de la part des élèves en toute circonstance.

Tout élève contrevenant s'expose à des sanctions disciplinaires.

Merci de rester attentifs à toute communication ultérieure de l'école à ce sujet par mail, les consignes pouvant évoluer quotidiennement.